G34 La fonction attribut du sujet

Explication :

- Le mot ou le groupe de mots (G.N.) qui complète le sujet par l'intermédiaire d'un verbe d'état (être, paraître, devenir, sembler, rester, demeurer...) se nomme **l'attribut du sujet**.

Ce petit garçon *est* *gentil*.
Sujet — *attribut du sujet*
verbe d'état

Pierre *devient* *un bon sportif*.
Sujet — *attribut du sujet*
verbe d'état

L'attribut du sujet :

- L'attribut du sujet répond à la question « Comment » : *Ce petit garçon est **comment** ?*
- C'est toujours un mot (adjectif) ou un groupe de mots (G.N.)
- Il se construit **toujours** avec un verbe d'état : être, paraître, devenir, sembler, rester, demeurer... (On les appelle verbe d'état car ils ne décrivent pas une action comme les autres verbes qui eux sont appelés verbes d'action : courir, manger).
- L'attribut n'est **jamais** introduit par une préposition – donc on ne peut pas les confondre avec les C.C.M. qui répondent eux aussi à la question « Comment » mais qui, pour les G.N. sont introduits par une préposition (voir G32).
- Si l'attribut du sujet est un adjectif qualificatif, alors il s'accorde en **genre** et en **nombre** avec le sujet du verbe d'état :

Le ver *est* *vorace*.
Sujet (*masc. sing.*) — *adj. attribut* (*masc. sing.*)

Les vers *sont* *voraces*.
Sujet (*masc. pluriel*) — *adj. attribut* (*masc. pluriel*)